



11/09/2017

Cahier des charges de la consultation
**Mission de conseil et de mise en œuvre du diagnostic et du plan d'action de
prévention des risques psychosociaux.**

Marché de prestation de service à destination de :

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS MALAQUAIS
14 RUE BONAPARTE
CS 70614
75272 PARIS CEDEX 06

Contexte de la mission :

Conformément à l'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22/10/2013, et suite à la décision prise lors du CHSCT du 23 juin 2017, l'ENSAPM a décidé de faire appel à un prestataire afin d'être conseillé sur la méthodologie d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux. Ce travail coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction qui souhaite faire aboutir dans les meilleurs délais cette démarche.

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissement public administratif d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés (1000 étudiants tous cycles confondus) sur deux sites dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

Six départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

Trois laboratoires de recherche sont présents dans l'école.

L'école est constituée des effectifs suivants :

- Personnels enseignants : 50 personnes physiques (titulaires), 28 maîtres assistants associés (non permanents)
- Personnels administratifs, technique et surveillance : 42 personnes physiques

**Contenu de la mission de conseil et de mise en œuvre du diagnostic et du plan d'action de
prévention des risques psychosociaux :**

Objectifs :

- Accompagner l'établissement afin d'élaborer une politique de prévention durable des risques psychosociaux
- Accompagner l'établissement dans la mise en œuvre de la démarche en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'établissement

Définition de la mission :

1. Réalisation d'un diagnostic comprenant :

- L'analyse du contexte et des principales problématiques relatives aux risques psychosociaux de l'établissement
- L'identification des facteurs de risques
- Le pilotage de l'analyse des situations à risques et l'identification de leviers d'action et de critères d'évaluation

Au vu du contexte de l'école, il faudra prévoir des entretiens individuels et/ou collectifs

2. Appui à l'élaboration du plan d'action :

- Recherche de solutions et analyse de leur faisabilité
- Choix des priorités

3. Accompagnement de la mise en œuvre :

- Articulation avec le processus de prévention existant et intégration des risques psychosociaux dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP)
- Mise en place d'une veille et élaboration d'indicateurs de suivi

Instance de pilotage :

Comité de pilotage constitué de :

Directeur ou directrice adjointe

Responsable des ressources humaines et des affaires juridiques

Représentants du personnel administratif technique et de surveillance, membres du CHSCT

Représentants des enseignants membres du CHSCT

Représentant de l'encadrement

Assistant de prévention

Médecin de prévention

Inspecteur santé et sécurité au travail

CHSCT : Retours réguliers faits au CHSCT par le comité de pilotage

Calendrier de la mission :

Début de la mission courant octobre 2017.

La durée de la mission est fixée à 6 mois à compter de la notification du marché.

L'enquête sera conduite en concertation avec le comité de pilotage.

Une réunion de cadrage aura lieu lors du lancement du projet et des réunions intermédiaires seront organisées lors des principales étapes.

L'interlocuteur principal du prestataire sera le responsable des ressources humaines de l'école

Contenu de l'offre à rendre d'ici le 30 septembre 2017

Le candidat définira et justifiera dans sa réponse :

- Les moyens et les étapes de travail qu'il mettra en œuvre pour assurer la conduite de la mission ;
- La nature des outils méthodologiques et moyens employés, le type de collectes envisagées, leur méthodologie et les échantillons concernés ;
- La nature détaillée des rendus ;
- La formation et les compétences des consultants travaillant sur la mission ;
- L'expérience du cabinet prestataire et des consultants pour des interventions comparables dans des structures professionnelles notamment au sein d'administrations publiques
- Un devis détaillé par phase
- Le planning prévisionnel des différentes phases d'intervention et la durée de la mission

Renseignements :

CÉCILE HUSSON

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

01 55 04 56 88

CECILE.HUSSON@PARIS-MALAQUAIS.ARCHI.FR

WWW.PARIS-MALAQUAIS.ARCHI.FR